

**DÉMOCRATIE
ET
LIBÉRALISME**

OU

**LES MOTIVATIONS D'UN CANDIDAT
DU PARTI ALTERNATIVE LIBÉRALE
AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2009**

DÉMOCRATIE ET LIBÉRALISME

OU

**Les motivations d'un candidat
du parti alternative libérale
aux élections européennes de 2009**

Thierry Foucart

Du même auteur :

Ouvrages:

Scènes ordinaires de la vie universitaire, ou Comment la France perd ses Facultés, Fabert, Paris, 2004

Le despotisme administratif, ou L'utopie et la mort, Le manuscrit, Paris, 2007

Articles :

Enseignement et nouvelles technologies, *Idées*, n°137, 2004.

La bulle providentielle, *Sociétal*, n°46, 2004.

Statistique et réformes du système éducatif, *Les cahiers rationalistes*, n°581, 2006.

Disparition de l'autorité et domination de la médiocrité, *Sociétal*, n°56, 2006.

Crise des banlieues et état-providence, *Commentaire*, n°114, 2006.

Idéologies scientifiques en sciences sociales, *Les cahiers rationalistes*, n° 587, 2007.

Inégalité statistique, injustice sociale et discrimination, *Commentaire*, n°117, 2007.

Discrimination et état-providence, *Sociétal*, n°59, 2007.

Limites et conséquences de la modélisation dans les sciences de l'homme. Contribution à l'ouvrage collectif *Humanités numériques*, dir. B. Reber C. Brossaud, Hermès, Paris, 2007.

Rationalisme et libéralisme, *Sociétal*, n°59, 2008.

Sauver la démocratie libérale, *Sociétal* n°67, 2010.

AVANT-PROPOS

Le parti fondé par Alain Madelin et disparu par suite de son échec aux élections présidentielles de 2002 s'appelait Démocratie libérale. Cette expression caractérise un régime politique dont la régulation économique et sociale est assurée principalement par l'exercice des libertés individuelles. Inversement, la démocratie providentielle désigne un régime dont le mode de régulation est fondé sur l'intervention systématique de l'État que l'on appelle alors État-providence. Si, en France, nous savons à peu près ce qu'est la démocratie providentielle, tout simplement parce que nous vivons depuis longtemps dans un État-providence, la démocratie libérale mérite d'autant plus d'être expliquée qu'elle est mal connue.

Lorsqu'il est question de libéralisme dans le discours public national actuel, c'est quasiment toujours pour l'accuser de bien des maux et lui attribuer une responsabilité particulière dans les crises sociales, économiques et financières que nous subissons périodiquement. Cette critique permanente montre que bien des responsables politiques, de délégués syndicaux, de journalistes, le grand public et même un grand nombre d'intellectuels ne savent pas vraiment ce qu'est le libéralisme. Tous ceux qui le condamnent systématiquement et le réduisent au principe « *laissez faire, laissez passer* » oublient que la Révolution française de 1789 est une révolution libérale inspirée par les philosophes européens des dix-septième et dix-huitième siècles et que c'est elle, avec la déclaration d'indépendance des États-Unis, qui a permis d'ériger les valeurs libérales – liberté, égalité et fraternité – en valeurs universelles.

L'auteur de ce petit opuscule s'est donné comme tâche de promouvoir le libéralisme qu'il a défendu sous les couleurs du parti politique Alternative Libérale lors des élections européennes en 2009. L'échec de ce petit parti,

qui a rallumé dans la mesure de ses moyens le flambeau politique du libéralisme en France éteint à la suite de la disparition de Démocratie libérale, s'explique par des difficultés financières, le manque d'audience, son absence dans les médias et le très faible nombre de militants, mais aussi par la méconnaissance du public de cette théorie politique et économique qui date du siècle des Lumières, et à l'élaboration desquelles les Français, Rousseau, Montesquieu et Bastiat par exemple, ont largement contribué avec Locke, Hume, Pareto, Smith et bien d'autres. Cette méconnaissance rend les électeurs très perméables aux critiques à l'encontre du libéralisme, fondées ou non.

Il existe par ailleurs une dynamique de pensée consistant à exiger des sciences sociales et appliquées une théorie générale donnant la résolution complète des problèmes sociaux. Le libéralisme ne peut satisfaire cette exigence plus ou moins totalitaire, et certaines difficultés, qui n'ont pas de solution rationnelle satisfaisante, ne peuvent se résorber que dans le temps et la douleur. Il n'est que la meilleure solution possible et imparfaite à la vie en société. La perfection est réservée aux utopies.

Mon adhésion aux idées libérales n'est pas récente, et résulte de mes choix personnels, de ma revendication de liberté, d'autonomie et de responsabilité. Mes travaux scientifiques d'enseignant chercheur l'ont renforcée en me montrant les limites des mathématiques appliquées aux sciences de l'homme et de la société. Mes lectures, en particulier celles de deux auteurs, Tocqueville qui, dès 1840, avait prévu l'évolution des pays démocrates vers des États-providence et Hayek, très inquiet cent ans plus tard des progrès du socialisme qu'il observait au Royaume Uni parmi les intellectuels et les responsables politiques, ont achevé de me convaincre.

C'est la situation actuelle qui m'a incité à me présenter aux élections européennes : je suis très perplexe et même inquiet devant l'évolution culturelle et sociale en

France, et ne vois pas d'autre solution que d'appliquer les principes libéraux. Le premier consiste bien sûr à respecter les valeurs humanistes et universalistes indépendamment des modes qui viennent souvent de l'étranger et des idéologies qui s'opposent à l'universalité de l'humanisme tout en s'en réclamant. Le second est la « *règle de la loi* » (expression de Hayek) : ne pas remettre en cause pour des raisons conjoncturelles ou dans des cas particuliers des règles établies démocratiquement.

Aucun parti politique en France ne défend cette position. Il y a dans l'état d'esprit de la population, d'un grand nombre d'intellectuels¹ et des responsables politiques susceptibles d'être aux affaires, la persistance d'une idéologie de la toute puissance de l'État chargé d'assurer le bien-être de tous, et de l'incapacité ou de la volonté de ne pas en voir les conséquences. Aux marges, il y a d'une part à gauche la haine du riche, et d'autre part le mépris du pauvre, dont l'absence de représentation politique explicite n'empêche pas l'existence.

Je n'ai pas cherché à expliquer les fondements du libéralisme - certains auteurs sont bien plus compétents que moi pour cela -, mais à mettre en évidence les excès auxquels conduit la démocratie providentielle pour montrer la nécessité d'un retour à une société beaucoup plus libérale que celle que nous connaissons actuellement. Les développements théoriques expliquant les obstacles auxquels se heurte la démocratie providentielle ont été déjà présentés dans des articles publiés dans des revues scientifiques et économiques. Malgré des simplifications, certains chapitres ou paragraphes restent difficiles à lire. Le lecteur pourra en reporter la lecture après avoir lu la

¹ Dans le chapitre « Pourquoi les intellectuels français n'aiment pas le libéralisme ? Quelles raisons ? Quels effets ? » de son ouvrage *Renouveler la démocratie* (Odile Jacob, 2006), Raymond Boudon propose des explications de ce rejet.

conclusion. Connaissant l'aboutissement de ma réflexion, il en comprendra certainement mieux le déroulement.

Les libéraux doivent redonner à la population le goût d'agir et la liberté de penser, la mettre en garde contre les intrusions idéologiques, les incitations financières, les avantages sociaux, lui montrer leurs contreparties. Encore faut-il que les idées libérales soient relayées par les médias, eux-mêmes soumis à la dynamique providentielle, aux goûts des lecteurs, à la culture des journalistes, et que les lecteurs acceptent de remettre en cause des idées enracinées depuis tant d'années dans nos pensées qu'elles sont considérées maintenant comme des évidences.